Séance du Conseil Municipal du 01/02/2007

N° 005

Direction : Direction Générale des Services Techniques

**Direction Administrative des Services Techniques** 

**REF: DAST2007004** 

Signataire: MB/ED/NH

OBJET : Construction de l'école maternelle Anne Sylvestre : Avenant n°1 à la mission de coordination, Sécurité, Protection de la Santé (SPS) avec OPC Normandie.

## LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Considérant que la prise en compte d'investigations complémentaires en matière de sol et de la durée de l'expertise dans le cadre d'un référé préventif ont entraîné un allongement de la durée de la mission Sécurité, Protection de la Santé assurée par la société OPC Normandie et impliqué une augmentation de 12,22% (+ 1975,68 € HT) du marché passé avec celle-ci,

Vu le projet d'avenant n°1 relatif à l'opération,

Vu l'avis favorable de la commission d'appel d'offres réunie le 18 janvier 2006,

Vu le budget communal,

Sur avis favorable de la commission gestion du patrimoine, transports, circulation et stationnement,

A l'unanimité.

**DELIBERE:** 

ARTICLE UNIQUE : Autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 au marché de mission de coordination sécurité, protection de la santé passé avec la société OPC Normandie.

Cet avenant sanctionne une plus-value de 1975,68 €HT portant le montant du marché de

16 162,16 € à 18 137,84 € HT (soit 21 692,86 € TTC)

La dépense correspondante sera imputée au budget communal de l'exercice en cours.

Pour le Maire

L'adjoint Délégué